

OFFRE POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE 5000 M³ DE SABLE ET 2 000 M³ DE GRAVIER DESTINES AUX TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE SABLE ET GRAVIER DANS LES NOUVEAUX FILTRES LENTS DE L'USINE DE TRAITEMENT D'EAU DU LAC TANGANYIKA, DAOON N° DNCMP/268.../F/2023-2024.

Date de Publication.....7...../11/2023

Date d'ouverture des offres 29./11/2023

La REGIDESO lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert National, pour la fourniture de 5000 m³ de sable et 2 000 m³ de gravier destinés aux travaux de renouvellement de sable et de gravier dans les nouveaux filtres lents à l'usine de traitement de l'eau du lac TANGANYIKA.

1. Objet du marché.

Le présent Marché concerne la fourniture et la livraison de 5000 m³ de sable et 2 000m³de gravier.

2. Financement.

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de la REGIDESO en monnaie locale exercice 2023-2024.

3. Allotissement.

Les fournitures et livraison de 5000 m³ de sable et 2 000m³de gravier sont constituées d'un seul lot détaillé dans le bordereau des quantités et des prix en annexe.

N.B : Une commission de visite et de suivi des sites de production doit être mise en place après attribution du Marché.

4. Spécification du Marché.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

5. Conditions de participation.

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de condition à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, financières et techniques nécessaires à l'exécution de ce marché conformément aux articles 151,152 ,153et 154 du Code des Marchés Publics du 29/01/2018.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du code des Marchés Publics en vigueur au Burundi du 29/01/2018. Les associations sans but lucratif ne sont pas éligibles pour ce marché.

Un soumissionnaire ne doit pas être affilié à une société ou une entité qui a fourni des services de conseil pendant la phase préparatoire de ce DAO, ni à celle qui a été engagée ou sera engagée comme Maître d'Œuvre au titre du Marché.

6. Garantie de soumission.

Une garantie bancaire de soumission de **neuf millions de francs burundais (9.000.000 FBU)** pour le marché, délivrée par une banque ou microfinance agréée établie suivant le modèle en annexe est exigé.

L'absence de la présente garantie entraîne le rejet pur et simple de l'offre lors de l'analyse tandis que les chèques ne sont pas acceptables.

7. Validité des Offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix jours (90) calendaires** à compter de la date d'ouverture des offres.

8. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de **7 heures 30 minutes et 15 heures 30 minutes**, heure locale, à l'adresse ci-après :

Service des Approvisionnements de la REGIDESO
Avenue de la Révolution N° 0100-010-014
B.P. 660 Bujumbura-Burundi
Téléphone : +25722222720-22225119

Il pourra être obtenu au Service des Approvisionnements de la REGIDESO sur présentation :

- d'un bordereau de versement de **cinquante mille Francs Burundais (50 000 FBU)** non remboursable au compte N° **CC 10402** ouvert à la **BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI** au nom de la REGIDESO ou à son compte **IBB N°626/01/59** ;

- d'un bordereau de versement de **cinquante mille Francs Burundais (50 000 FBU)** non remboursable au compte N° **CC 10003** ouvert à la **BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI** au nom de l'OBR

9. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous plis fermés et rédigées en langue française devront parvenir à la Direction Générale de la REGIDESO **au plus tard le 29./11./2023 avant 9 heures précises.**

Elles porteront la mention suivante: **Offre pour la fourniture et livraison de 5000 m³ de sable et 2000 m³ de gravier destinés aux travaux de renouvellement de sable et gravier dans les nouveaux filtres lents de l'usine de traitement de l'eau du lac TANGANYIKA, DAOON N° DNCMP/...../F/2023-2024. A n'ouvrir qu'en séance publique du 29./11./2023 à 9 heures 30 minutes.**

L'ouverture des offres aura lieu le **29./11./2023 à 9 heures 30 min** dans la salle des réunions de la Direction Générale de la REGIDESO.

10. Délai de livraison.

Le délai d'exécution (fournitures et livraison) est de Quatre (04) mois calendaires mais le soumissionnaire peut proposer un délai plus court. Ce délai commence à courir à partir de la notification définitive du marché.

Passé ce délai, le fournisseur retenu subira les pénalités de retard appliquées selon la loi.

Les fournitures seront livrées et déchargées à Bujumbura à l'usine de traitement d'eau du Lac Tanganyika et les frais y relatives seront à la charge de l'Entrepreneur attributaire du marché.

11. Réception des fournitures.

Dès que les fournitures sont déjà stockées dans les enceintes de l'usine de traitement d'eau du Lac Tanganyika, les membres de la commission de réception et le fournisseur procéderont conjointement à la réception des fournitures en présence d'un observateur de la DNCMP.

Toutefois, en cas de besoin, une réception partielle est autorisée.

12. Renseignements.

Toute demande de renseignements doit parvenir à l'Autorité Contractante au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 26/10/2023

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA REGIDESO**

Dr. Ir. Major Jean Albert MANIGOMBA

